



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

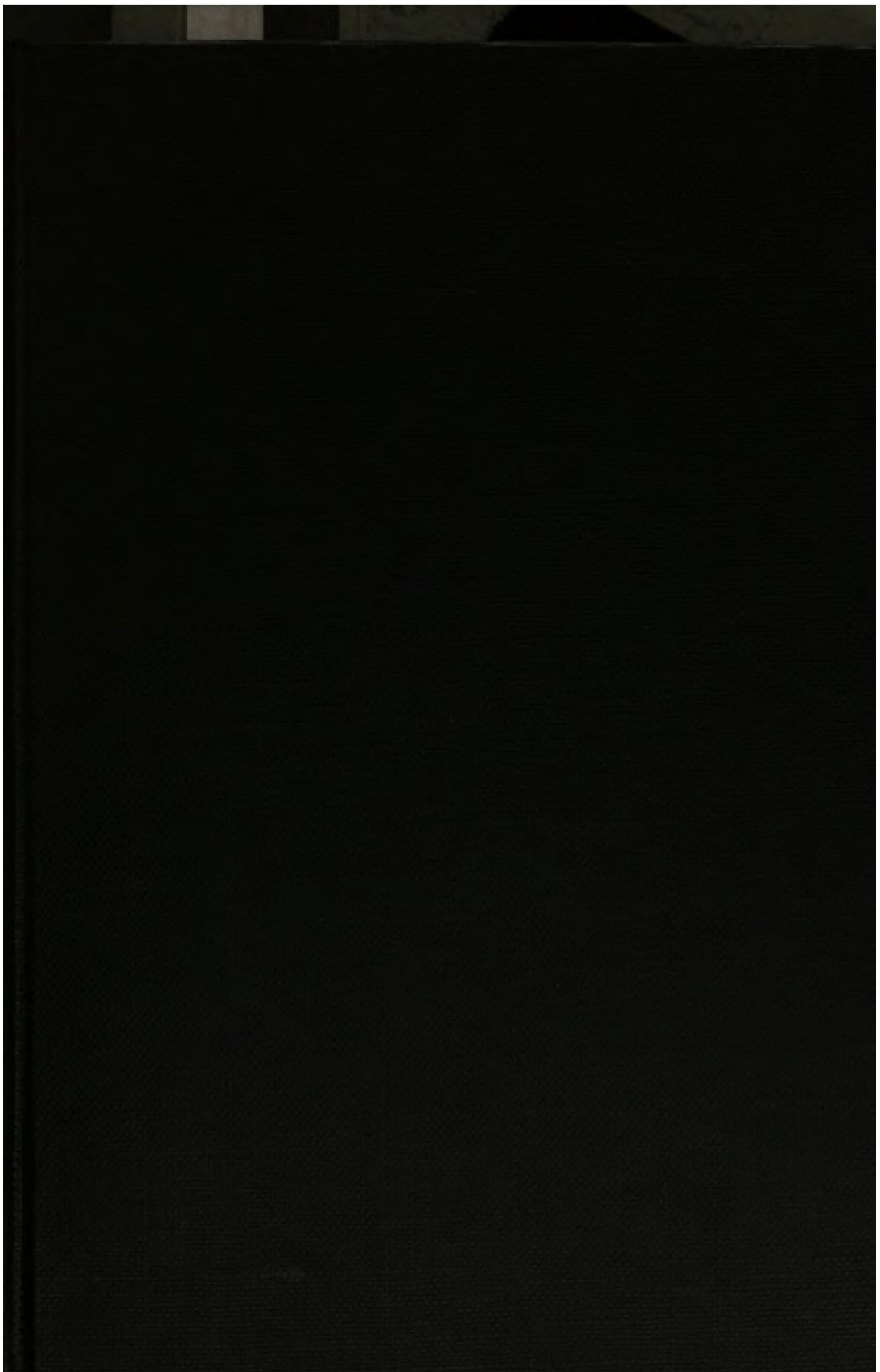
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

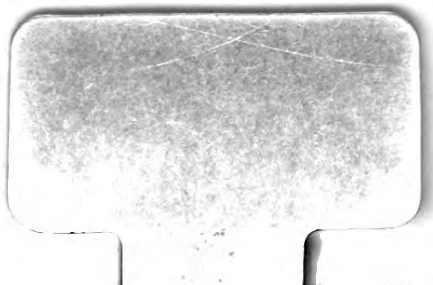


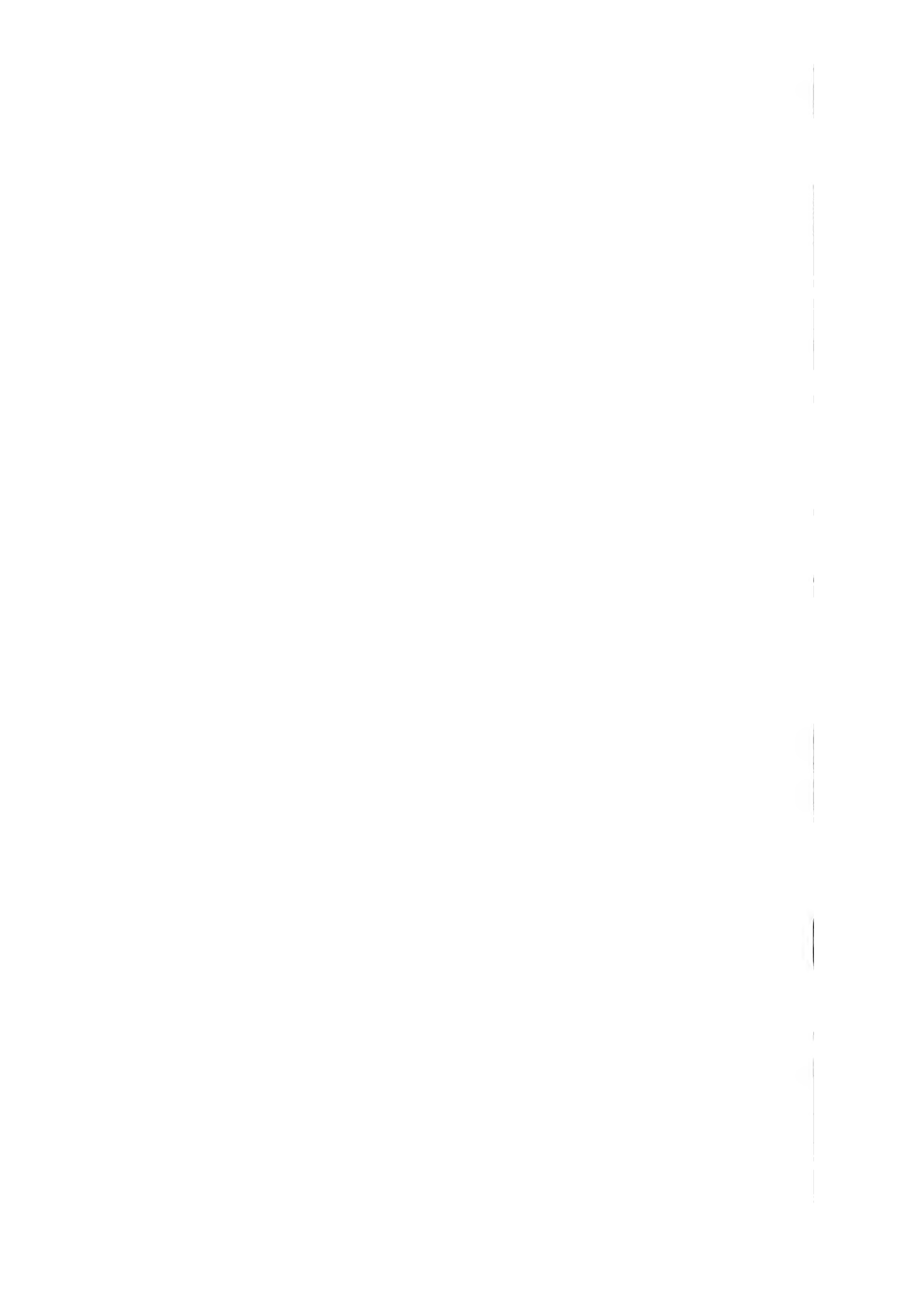


~~NS 95 E 3~~



A/W 4031 A.1







NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

JOACHIM DU BELLAY

Ménage n'hésite pas à rattacher la famille Du Bellay à Ermenon, comte de Poitiers et d'Angoulême, mort en 866¹. Si elle ne remonte pas aussi haut, il est certain du moins qu'elle est fort ancienne.

Joachim Du Bellay naquit vers 1525, à Lyré, sur la rive gauche de la Loire, à douze lieues au-dessus d'Angers. Il eut pour père Jean Du Bellay, sieur de Gonnor, capitaine de quarante lances fournies, c'est-à-dire de quarante hommes d'armes suivis d'un certain nombre d'archers, de valets et de chevaux, et gouverneur de Brest, qui avait épousé Renée Chabot, dame de Lyré, sa cousine. Besly a cru Joachim bâtard², mais Ménage a repoussé cette assertion, dénuée de tout fondement³. La terre de Gonnor passa à René Du Bellay, frère aîné

1. *Histoire de Sablé.*

2. *Histoire des comtes de Poitou*, p. 82.

3. *Ménagiana*, t. III, p. 82.

de Joachim; celui-ci n'en fut jamais seigneur¹; il eut pour domaine son lieu natal, ce « petit Lyré » qu'il regrettait si fort pendant son voyage à Rome et qu'il préférerait de bonne foi au « mont Palatin² ».

Nous manquons de documents sur Du Bellay, et nous ne savons guère de lui que ce qu'il nous en a dit lui-même; par bonheur, ses poésies latines et françaises nous font connaître ses doctrines, ses passions et parfois jusqu'aux moindres événements de sa vie. Un des premiers en France, sans parti pris, sans propos délibéré, et, au contraire, comme à regret, il s'est adonné instinctivement à ce qu'on a nommé de nos jours la poésie *intime*, et il serait encore à cet égard un excellent modèle, si ce genre, purement individuel, comportait l'imitation.

Il a adressé, dans les derniers temps de sa vie, à Jean Morel, d'Embrun, son Pylade, une longue élégie latine qui a été fort utile à ses deux plus consciencieux biographes, Colletet³ et M. Sainte-Beuve⁴, et dont nous allons, à notre tour, traduire librement les passages principaux⁵ :

« Privé, encore tout enfant, de mes parents, je suis, pour mon malheur, abandonné à la merci d'un frère. Sous sa tutelle, ma première jeunesse, qu'il eût fallu occuper par la culture des lettres, est perdue pour moi. Elle fut perdue comme en un vert jardin la fleur que nulle onde n'arrose, que nulle main ne cultive. A la mort de ce frère, lorsque j'étais parvenu à l'âge d'homme,

1. Goujet, *Bibliothèque française*, t. XII, p. 117.

2. Voyez t. II, page 182, la fin du sonnet XXXI.

3. *Vies des poètes français*. Manuscrit de la bibliothèque du Louvre. F. 2398, fol. 157-179.

4. *Notice sur Joachim Du Bellay*, publiée d'abord en tête de ses *Œuvres choisies*, Angers, V. Pavie, 1841, réimprimée à la suite du *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*, p. 333-386 de l'édition de 1843.

5. Nous donnons le texte latin de toute la portion biographique de cette élégie dans l'*Appendice* qui suit notre Notice, n° I.

de nouveaux soins m'assaillirent. Je dus me charger d'un pupille, de mon neveu, que mon frère avait laissé à ma garde. Je prends donc à regret le fardeau de l'enfant et de la maison embarrassée de procès »

Le voilà bien loin déjà de ses premiers projets, de ses premiers rêves; dans sa verte jeunesse, vigoureux et adroit aux armes, il admirait, il honorait comme des dieux M. de Langey, ce héros également supérieur par son courage et son intelligence des affaires, et l'illustre cardinal Du Bellay. Leurs exemples auraient pu être pour lui les trophées de Miltiade, si à tant d'obstacles n'étaient venus se joindre ceux, plus invincibles encore, qui naissent d'une santé débile :

« Tout à coup surviennent des maladies et de cruelles souffrances qui me mettent aux portes du trépas. Ce mal m'enleva ma force accoutumée, me tourmenta deux ans et me cloua sur un lit de douleur. La muse me consola de ce triste accident et fut seule le remède à mes maux. Alors pour la première fois je lus les poètes latins et grecs, alors je commençai à me faire connaître dans le chœur aonien. Qu'aurais-je fait, n'ayant aucun repos, aucun plaisir, n'ayant pas la libre disposition de moi-même?... »

Cette tardive instruction nous a valu un poète français hardi et original, un défenseur convaincu de notre langue en un temps où elle était encore inculte et méprisée. Si Du Bellay avait reçu dès son jeune âge l'instruction qui lui a manqué à cette époque, sa vive intelligence se serait développée dans une direction toute différente de celle qu'il lui a donnée; habile à manier les langues de l'antiquité, il eût, comme la plupart des érudits de son temps, dédaigné celle de son pays. Il n'est devenu si moderne et si national que par l'heureuse impuissance de faire autrement. Ce n'est pas là une supposition de notre part, mais un aveu de Du Bel-

lay dont nous prenons acte. « Si ie vouloy', dit-il, gagner quelque nom entre les Grecz & Latins, il y faudroit employer le reste de ma vie, & (peult estre) en vain, etant ia coulé de mon aage le temps le plus apte à l'estude : & me trouuant chargé d'affaires domestiques, dont le soing est assez suffisant pour dégouter vn homme beaucoup plus studieux que moy ¹. »

Après s'être appliqué ainsi à la poésie française, d'abord par pur hasard, pour se distraire et « n'ayant ou passer le temps », sans songer un instant à renoncer à la profession des armes à laquelle il semblait destiné, et tout en se promettant encore de « manier & l'épée & la plume ² », il se convainquit bien vite que le lot qui lui était échu en partage était meilleur qu'il ne l'avait d'abord pensé : « Je croy, dit-il, qu'à vn chacun fa Langue puyffe competemment communiquer toute doctrine ³. » Vérité banale aujourd'hui, pensée hardie, dangereuse peut-être, à l'époque où il l'exprimait. Ailleurs, après avoir cité un passage où Cicéron déclare la langue latine plus riche que la langue grecque : « Je ne veux pas, dit-il, donner si hault loz à notre Langue, pour ce qu'elle n'a point encores ses Cicerons & Virgiles : mais i'ose bien asseurer que si les scauans Hommes de notre Nation la daignoient autant estimer que les Romains faifoient la leur, elle pouroit quelquesfoys, & bien tost, se mettre au ranc des plus fameuses ⁴. » Enfin, dans un autre endroit ⁵, il lui prédit les hautes destinées auxquelles elle ne devait parvenir que dans le siècle suivant. Du Bellay s'était adonné avec tant d'ardeur à cette étude et était si pénétré de son importance, qu'après s'être mis à travailler à la *Deffence & illustration de la*

1. Tome I, p. 71.

2. Tome I, p. 71.

3. Tome I, p. 22.

4. Tome I, p. 30.

5. Tome I, p. 10.

langue Françoise, « ne pensant... au commencement faire plus grand œuvre qu'une épître, & petit aduertissement au lecteur ¹ », non-seulement il écrivit tout un traité, mais il s'excusa en le terminant de n'y point donner plus de développement, ne présentant son ouvrage que « comme vn Dresseing & Protraict de quelque grand & laborieux Edifice ² », qu'il n'a par malheur jamais élevé.

Sa rencontre avec Ronsard, l'accusation de plagiat ou plutôt de vol qu'on prétend que ce poète dirigea contre lui, l'examen de la part que Du Bellay prit à l'introduction du sonnet en France, appartiennent à l'histoire de la Pléiade tout entière et trouveront place dans notre *Étude générale*³; nous nous contenterons de remarquer ici que, le 20 mars 1548, un privilège commun est accordé au libraire Arnoul l'Angelier pour la *Deffence* et pour *l'Oliue*; le 15 février 1549, Du Bellay adresse au Cardinal « les premiers fruitz, ou pour myeulx dire, les premières fleurs » de son printemps⁴. Le volume, qui commence par cette dédicace, ne renferme que la *Deffence*, mais il est ordinairement suivi de *l'Oliue*, qui semble avoir paru en même temps⁵.

Ce titre assez bizarre d'*Oliue* désigne par anagramme une demoiselle Viole dont Du Bellay était amoureux, ou que du moins il avait choisie officiellement pour maîtresse poétique, afin de se conformer à une coutume générale à cette époque.

Personne n'a varié sur ce nom de Viole donné à la maîtresse de Du Bellay; Ménage disait le tenir de l'abbé Guyet et alléguait un passage, d'ailleurs assez obscur, de l'ode pour le tombeau de Du Bellay adressée à Charles

1. Tome I, p. 73.

2. Tome I, p. 64.

3. Voir le dernier volume.

4. Tome II, p. 2.

5. Tome I, p. 488, note 75.

Utenhove par Jacques Grevin¹; Colletet, le plus compétent alors en ces questions d'histoire littéraire, dit savoir de bonne source qu'elle était Parisienne et de la noble famille des Violen, et Goujet la fait naître en Anjou, sans donner ses preuves, mais probablement d'après ces vers où Du Bellay s'adresse en ces termes au soleil² :

*Et toy, qui fais du monde le grand tour,
 Bien que tu n'ay's au taureau fait retour,
 En mille fleurs, & mil' & mil' encore,
 Peins mes ennuiz, & qu'on y puisse lire
 Le nom qu'Aniou doit sur tout autre elire
 Pour decorer celle qui le decore.*

et plutôt encore d'après le xxiii^e sonnet de Guillaume des Autelz :

*Doux du Bellay, du Bellay gracieux,
 Voy que Pallas produyt sa palle Oliue
 En ta faueur sus l'Angevine riue,
 Pour l'honorer comme l'Attique, & mieux.*

Comme s'il n'avait pas suffi des cinquante sonnets publiés en 1649 à la louange d'Olive, Du Bellay en porta le

1. Voici le passage :

<i>Le basty dans ce plat-fond</i>	<i>En vn Cygne qui s'esgaye</i>
<i>Les deux croupes du haut mont</i>	<i>Voyant sa celeste voye,</i>
<i>Dont il print iadis sa force :</i>	<i>Et qui ia semble imiter</i>
<i>Puis ie fay à demi-bosse</i>	<i>Celuy-là que Iuppiter</i>
<i>Vn corps qui se conuertit</i>	<i>Mit dans la plaine estoilee</i>
<i>Defia petit-à-petit</i>	<i>Tesmoing d'une violee.</i>

« Cette Violée, qui dans le sens du Poëte est Leda, dont Jupiter sous la forme d'un cygne trouva moyen de jouir, désigne en meme temps cette Demoiselle Violen, dont étoit amoureux un autre cygne, savoir Joachim Du Bellay, cygne du Parnasse. »

(*Ménagiana*, tome IV, p. 4 et 5.)

2. Tome I, p. 118, sonnet LXXV.

nombre à cent quinze dans l'édition de 1650; mais il ne tarda guère à sentir le vide d'une pareille poésie, d'une semblable passion, et changeant complètement de style, dans une jolie pièce du recueil de 1553, adressée à *vne dame* qu'il aimait moins purement certes, mais peut-être un peu plus vivement que son Olive, il se vante en vers malins et naturels d'avoir « oublié l'art de pétrarquifer », et, se rappelant Horace, il s'écrie avec un accent retrouvé et rajeuni plus tard par Béranger :

*Et qu'ainfi soit, quand les hyuers nuisans,
Auront feiché la fleur de voꝝ beaux ans.....
Qui pensez vous, qui vous aille chercher,
Qui vous adore, ou qui daigne toucher
Ce corps diuin, que vous tenez tant cher?...
N'attendez donq' que la grand' faux du Temps
Moissonne ainfi la fleur de voꝝ printemps ¹.*

Déjà la seconde édition de *l'Oliue*, publiée en 1550, est suivie de quelques pièces excellentes qui ont passé inaperçues, et parmi lesquelles nous citerons surtout les vers à *Salmon Macrin sur la mort de sa Gelonis*, dont certaines strophes sont d'une grâce et d'une mélancolie exquises. Toutefois, à cette époque, à part de rares moments d'inspiration vraie, Du Bellay n'est guère remarquable que par cette merveilleuse facilité que ses contemporains admiraient, dont il se vantait volontiers et que plus tard on lui a reprochée bien injustement ².

1. Voyez tome II, p. 337 et p. 555, note 65.

2. *Ainfi Pasteurs cueillez & recueillez encor'
Le reste de l'orage & le riche threfor
De ses vers doux-coulants, qui viuront d'âge en âge.*
(*Chant pastoral sur la mort de Ioachim Du Bellay,*
par R. Belleau.)

Du Bellay a dit de lui-même :

Et peult estre que tel se pense bien habile,

Malgré un vif instinct d'indépendance et même de passagères velléités de révolte, il restait trop soumis au chef suprême de l'école à laquelle il appartenait, à Ronsard, dont le tempérament poétique s'éloignait considérablement du sien.

A son début, Du Bellay s'était montré franchement original dans sa *Deffence de la langue francoyse*, et, tout en y résumant avec éclat les principales doctrines de la Pléiade, il avait su y développer des principes plus généraux, et des vérités durables qui encore aujourd'hui ont leur utilité et trouvent leur application. Ses vers laissaient plus à désirer à beaucoup d'égards. Il exécutait, non sans éclat, des variations agréables sur le thème du maître; mais il n'avait pas encore trouvé dans ce vaste domaine de la poésie française, où il venait de faire invasion, l'humble coin de terre qui devait lui demeurer, le fonds personnel du vrai poète.

Un voyage en Italie, qu'il a déploré comme le plus grand malheur de sa vie, le mit en pleine possession de son talent et fit définitivement ressortir son originalité poétique.

Il semble que cet admirateur délicat mais un peu exclusif des anciens aurait dû se passionner outre mesure pour cette Rome pleine de souvenirs; et qui n'aurait rien lu des poésies écrites par Du Bellay durant ce voyage s'attendrait à voir les réminiscences classiques se presser dans ses vers plus nombreuses que jamais.

Il n'en fut rien; Du Bellay, du reste, partit à Romé,

*Qui trouuant de mes vers la ryme si facile,
En vain trauaillera, me voulant imiter.*

(Tome II, p. 168, sonnet II.)

Voyez aussi t. II, p. 400. — Regnier, dans sa Satire IX, adressée à Rapin et dirigée contre Malherbe et son école, blâme ces rêveurs d'après lesquels

Des Portes n'est pas net, Du Bellay trop facile.

non comme poète, mais en qualité d'administrateur et d'homme d'affaires. Le cardinal, son parent, à qui il avait dédié son premier livre, la *Deffence de la langue francoyse*, recherchait fort les personnes qui à une grande capacité joignaient beaucoup d'indépendance, des idées hardies et un haut mérite littéraire. Envoyé à Rome au mois de janvier 1534, au sortir de son ambassade en Angleterre, il y avait emmené, comme médecin, Rabelais, qui ne demeura près de lui que six mois; près de vingt ans après, vers 1552, il s'attacha Joachim Du Bellay, qu'il garda quatre ans et demi en Italie¹.

A en croire le poète, il commença ce funeste voyage sous les plus tristes auspices :

. . . *Sur le seuil de l'huis, d'un sinistre presage,
 Je me blessay le pied sortant de ma maison,*

nous dit-il dans ses *Regrets*². Une pièce de vers intitulée : *D'un songe qu'il fait passant à S. Saphorin*³, entre Roanne et Lyon, nous le montre ne pouvant dormir, se retournant « sur l'hosteliere plume » et voyant apparaître Guillaume Du Bellay, seigneur de Langey, frère du cardinal, qui, parti du Piémont en litière et fort malade, pour donner d'importants avis au Roi, avait expiré dans ce bourg le 9 janvier 1543. Il ne faudrait pas prendre trop au sérieux le détail de ces récits où percent encore les imitations classiques, mais nous voyons du moins, à n'en point douter, que Du Bellay fut assez sérieusement malade pendant ce voyage, qu'il fut pris de fièvre, de délire, et ne fut guéri que

1. Voyez tome II, p. 250, sonnet CLXVI, et ci-après le n° I de l'*Appendice*.

2. Tome II, p. 179, sonnet XXV.

3. Tome I, p. 328.

par la saignée, en l'honneur de qui il composa un sonnet tout rempli de reconnaissance ¹.

A Lyon, il trouva un de ses amis, Guillaume des Autelz, qui écrivit deux pièces de vers sur cette rencontre ², et se plaint ainsi dans l'une d'elles de n'avoir fait, pour ainsi dire, que l'apercevoir :

*Ah, que bien tôt cette clarté me lache !
Iaia, derrier les mons chenuz se cache,
Retrogradant, ce soleil Angeuin.*

Une fois qu'il est arrivé à Rome on n'a plus à rechercher péniblement dans ses vers l'exactitude des faits sous la forme poétique, car, ainsi qu'il le déclare dans le premier sonnet des *Regrets*, ses écrits ne méritent plus d'autres noms

*Que de papiers iournaux, ou bien de commentaires*³.

S'il chante, c'est uniquement pour charmer ses ennuis, comme « le marinier en tirant à la rame ⁴ ». Mais sans s'en douter, il touche le but au moment même où il cesse d'y tendre ; l'isolement dont il se plaint, la tristesse qui l'envahit, le regret de la France, l'indignation que lui causent les mœurs de Rome, tout concourt à faire de l'élégant versificateur un véritable poète ; séparé de ses amis, de ses rivaux, il rentre en lui-même, exprime avec simplicité ses propres sentiments au lieu de traduire ceux d'autrui, et les *Regrets*, ce recueil de

1. Tome I, p. 329-332.

2. *A. I. Du Bellay rencontré à Lyon en son chemin de Romme, epigramme. — A Ioachim Du Bellay trouué à Lyon lorsqu'il alloit à Romme.*

3. Tome II, p. 167, I.

4. Tome II, p. 173, XII.

sonnets sans lien apparent, forment, par un art mystérieux, une sorte de poème continu qui n'a ni sujet ni intrigue, et se recommande pourtant par une très-réelle unité.

Les occupations et les ennuis de Du Bellay ¹, le regret qu'il éprouve d'avoir quitté son cher Anjou et surtout son petit Lyré ², les passe-temps de Rome ³, le carnaval ⁴, les combats de taureaux ⁵, l'effronterie des courtisanes alors fameuses : la Chassaigne, la Marthe, la Victoire ⁶, qui seules se promènent par les rues où les honnêtes femmes n'osent pas se montrer ⁷; les possédées à qui l'on voit un moine « taster hault & bas le ventre & le tetin ⁸ »; les intrigues du conclave,

Et pour moins d'un escu dix cardinaux en vente ⁹,

ne sont que les principaux traits de ce tableau si étendu et si varié. Enfin, dans chacune de ces pièces, le poète, au lieu de se répandre en plaintes générales, adresse la parole à quelqu'un, ce qui répand dans tout l'ouvrage une grande vivacité. Le Roi, Marguerite de France, le cardinal Du Bellay, tous les protecteurs de Joachim, ses amis, ses ennemis, ceux qu'il regrette de ne plus voir, ceux qu'il voit tous les jours, passent sous nos yeux dans ses vers; il n'oublie ni les gens du cardinal : Le Breton, le secrétaire ¹⁰; Maraud, qui apprête la sa-

1. Tome II, p. 174, XV, et p. 209, LXXXV.

2. Tome II, p. 176, XIX. p. 182, XXX et XXXI, et p. 186, XXXVIII.

3. Tome II, p. 209, LXXXIV.

4. Tome II, p. 223, CXII.

5. Tome II, p. 223, CXIII.

6. Tome II, p. 213, XCII, et p. 209, LXXXIII.

7. Tome II, p. 216, XCIX.

8. Tome II, p. 215, XCVII.

9. Tome II, p. 207, LXXXI.

10. Tome II, p. 196, LVIII.

lade ¹; ni Pierre, le barbier, qui conte « des nouvelles du Pape, & du bruit de la ville ² ».

La différence des tons et des styles n'est pas moins frappante que celle des sujets et des personnages; bientôt Du Bellay s'aperçoit que le titre mélancolique de son livre ne convient pas à tout ce qu'il renferme, et il cherche ainsi à s'en excuser :

. . . . *Tu diras que mal ie nomme ces Regretz,
Veu que le plus fouuent i'vse de mots pour rire.
. . . . Le ry, comme on dit, d'vn riç Sardonien ³.*

Ce recueil se forma peu à peu, au jour le jour, sans intention de publicité; c'est à peine si Du Bellay le laissait voir à ceux de la maison du cardinal qui lui étaient le plus familiers ⁴; les peintures trop vives de la cour de Rome qui s'y trouvaient en si grand nombre ne permettaient guère de le communiquer aux Italiens, qui d'ailleurs ne prenaient qu'un faible intérêt à la poésie française, dont peu d'entre eux appréciaient bien toutes les finesses.

Fallait-il donc que Du Bellay renonçât au rôle de poète à la mode apprécié et goûté à la cour? Cela lui eût paru impossible. Écrire en italien lui était interdit: avant son voyage il déclare n'avoir entendu des poètes de ce pays que ce que lui en a pu apprendre la communication familière de ses amis ⁵. S'il faut lui attribuer quelques vers en cette langue, comme cela semble assez vraisemblable ⁶, ces essais mêmes prouvent qu'il ne pouvait songer à prétendre au titre de poète italien.

1. Tome II, p. 194, LIV.

2. Tome II, p. 196, LIX.

3. Tome II, p. 205, LXXVII.

4. Voyez tome II, p. 532.

5. Voyez tome I, p. 72.

6. Voyez tome II, p. 554, note 53.

Que fit donc l'auteur de « l'*Exhortation aux Francoys d'écrire en leur langue* ¹? » Il écrivit en latin, non toutefois sans s'en être excusé dans un joli sonnet à Ronsard, en s'autorisant avec une grâce touchante de l'exemple d'un poète ancien avec lequel il avait plus d'un rapport.

*Et quoy (Ronsard) & quoy, si au bord estrange
Ouide osa sa langue en barbare changer
Afin d'estre entendu, qui me pourra reprendre
D'vn change plus heureux? Nul, puis que le François,
Quoy qu'au Grec & Romain egalé tu te fois,
Au riuage Latin ne se peult faire entendre* ².

Ce fut la poésie latine que Du Bellay chargea de chanter une passion bien différente de celle que lui avait inspirée son *Olive* angevine, adorée durant tant d'années avec un si patient respect.

Longtemps Du Bellay était demeuré insensible aux charmes des beautés romaines.

Je ne fais pas l'amour, ny autre tel ouurage,

dit-il dans ses *Regrets* ³. Il demeura plus de quatre ans dans les mêmes dispositions, mais la vue de Faustine triompha de cette indifférence ⁴. Cette Faustine était d'une telle beauté qu'elle mit aux prises les plus saints prélats revêtus de la pourpre ⁵.

1. Tome I, p. 57 et suivantes.

2. Tome II, p. 172, X.

3. Tome II, p. 176 XVIII.

4. Voyez ci-après l'*Appendice*, n° II.

5. *Non Sophia studium doctos, non purpura Patres,
Nec clypeus textit fortia corda Ducum.*

(*Faustina velut quoddam inesse Amoris numen.*
Poemata, f° 37 v°.)

Inter se potuit sanctos committere Patres

Ses yeux et ses cheveux noirs, la blancheur de neige de son beau front, ses joues vermeilles, ses lèvres de roses ¹, charmèrent Du Bellay, envers qui, suivant toute apparence, elle se montra peu cruelle, puisque nous ne trouvons point dans ses œuvres une seule pièce où il déplore son martyre. Il donna bientôt à Faustine dans ses vers latins le nom de *Columba* ², qu'il traduisit dans ses vers français par le charmant diminutif *Columbelle* ³, et il prit soin de ne nous laisser aucun doute sur l'origine de ce nom expressif ⁴. Toutefois son bonheur dura peu. Il avait si bien oublié que Faustine fût mariée qu'il n'avait pas même songé à nous le dire; mais tout à coup, quoiqu'un peu tard, survient un vilain époux, glacé par l'âge; le cruel enlève Faustine du sein de sa mère, sans qu'elle ait rien mérité de tel, dit naïvement Du Bellay, qui se repent de ne pas s'être trouvé là pour voler au trépas, comme Corœbus quand Ajax entraîne Cassandre ⁵, et déplore que ce maudit mari n'ait pas usé envers sa Faustine et lui du stratagème employé par Vulcain à l'égard de Mars et de Vénus ⁶. Privé d'une telle consolation, il erre, dévoré de jalousie, devant la porte de la maison où Faustine est enfermée avec son vieil

Faustina, vsque adeo forma superba fuit.

(*Quanta fit vis amoris in Faustina. Poemata,*
f° 38 r°.)

1. *Sive nigrantes oculos, comasque,
Frontis aut latæ niueum nitorem,
Seu genas spectes roseas, rosisque
Picta labella.*

(*Ad Polydorum de Faustina. Poemata,*
fol. 39 v°.)

2. *Cognomen Faustinae. Poemata,* fol. 37 v°.
3. Tome II, p. 345.
4. ... *Columbatim basia longa dabas. (Poemata,* fol. 37 v°.)
5. Voyez ci-après le n° III de l'Appendice.
6. *De Vulcano & marito Faustinae. (Poemata,* fol. 35 v°.)

époux¹ ; et pendant dix jours il se traîne , brûlant de fièvre , épuisé par la toux , et , il faut bien le dire , par un rhume de cerveau , et buvant au lieu de vin des tisanes adoucissantes². Bientôt le mari de Faustine , ne la trouvant pas sans doute encore en sûreté , la met dans un cloître où Du Bellay voudrait bien se voir enfermé³ ; puis tout à coup , sans qu'on sache comment , elle lui est rendue , et il en remercie avec effusion Vénus à qui il avait voué des fleurs , des roses , des violettes et deux colombes⁴.

Quand on a fait largement la part du langage poétique et des expressions convenues , on trouve dans tout ce récit un fond de vérité incontestable ; on s'aperçoit que Faustine est un personnage réel , et , malgré la liberté de mœurs de l'époque , on ne peut s'empêcher d'être surpris de telles confidences publiées avec nom d'auteur et privilège du roi , par un homme occupant la position de Du Bellay. Moins explicite dans ses *Regrets* , il ne fait qu'une allusion fort discrète à son aventure , et seulement lorsqu'elle est terminée ; il convient alors du charme secret qui l'a retenu à Rome , se compare à Ulysse , à Roger , parle de « la vergongne » qui le ronge , et proteste de son changement de vie⁵.

Plus de quatre ans s'étaient écoulés depuis le séjour de Du Bellay à Rome⁶ , le lien par lequel il s'était

1. *Ad ianuam Faustinae*. (*Poemata* , fol. 35 r°.)

2. *Me fluens humor cerebro malignus,
Febris atque ardens, & anhela tussis
Iam decem totis retinet diebus
Membra trahentem.
Non mihi dulcis latices Lyæi,
Sed fitim sedant medicata nostram
Pocula...*

(*Poemata*, fol. 39 r°.)

3. *Optat se inclusum cum Faustina*. (*Poemata*, fol. 36 r°.)

4. *Votum ad Venerem*.— *Voti solutio*. (*Poemata*, fol. 40 et 41.)

5. Tome II, p. 210, 211, LXXXVII-LXXXIX.

6. Voyez ci-dessus, p. xvij, note 1.

trouvé un instant retenu était rompu, il soupirait après sa patrie; son protecteur, qui avait à Paris d'importants intérêts à surveiller, l'en chargea et le renvoya en France.

Ses *Regrets* nous indiquent son itinéraire. Il revient par Venise, à qui il a consacré un sonnet des plus mordants, où il nous peint les doges qui « vont espouser la mer »

Dont ilz font les maris, & le Turc l'adultere ¹.

Il passe ensuite les Grisons, ce qui lui paraît un supplice digne d'être réservé aux plus grands criminels ², arrive parmi les Génevois

Que le bon Rabelais a surnommez Saulciffes ³,

et dont Du Bellay fait à son tour un portrait peu flatté qui lui a valu une vive réclamation poétique, à laquelle il a répondu par quatre sonnets ⁴; enfin, dit-il :

*. . . . Je me trouuay, comme le filz d'Anchise,
Entrant dans l'Elysee, & sortant des enfers,
Quand apres tant de monts de neige tous couuers
Je vey ce beau Lyon, Lyon que tant ie prise* ⁵.

A peine rentré dans cette France si regrettée, Du Bellay déplore son retour dans une assez longue pièce de vers latins adressée à Jean Dorat ⁶, et ramenée dans les *Regrets* aux proportions d'un simple sonnet. Revenu comme Ulysse d'un long et périlleux voyage, il

1. Tome II, p. 229, CXXV.

2. Tome II, p. 230, CXXVI.

3. Tome II, p. 230, CXXVII.

4. Tome II, p. 259-262.

5. Tome II, p. 231, CXXIX.

6. *Ad Ianum Auratum*. (*Poemata*, fol. 31 v^o.)

n'a pas comme lui trouvé dans son logis un vieux chien pour le reconnaître, et, dévoré de chagrins, il est déjà prêt à regretter Rome :

*Mille fouciz mordans ie trouue en ma maison,
Qui me rongent le cœur sans espoir d'allegeance.
Adieu donques (Dorat) ie suis encor' Romain,
Si l'arc que les neuf sœurs te meirent en la main
Tu ne me preste icy, pour faire ma vengeance ¹.*

Si Du Bellay n'est pas devenu un poète officiel, un écrivain en faveur, ce n'est pas faute d'avoir bien connu les conditions qu'avait alors à s'imposer celui qui aspirait à une situation de ce genre.

*Tu dois veoir l'Italie, & les Alpes passer ²...
Il fera bon aussi de te faire aduoüer
De quelque Cardinal ³.....*

C'est dans une traduction d'une épître latine de Turnèbe « *sur vn nouveau moyen de faire son proufit de l'estude des lettres* », que Du Bellay s'exprime ainsi; et dans son *Poète courtisan*, il complète le programme en indiquant les sujets que doit traiter l'écrivain qui a eu le soin de ne point négliger ces indispensables préliminaires.

*.... Si les grands seigneurs tu veux gratifier,
Argumens à propos il te fault espier :
Comme quelque victoire, ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise
De masque, ou de tournoy ⁴...*

1. Tome II, p. 228, CXXII.

2. Tome I, p. 469.

3. Tome I, p. 470.

4. Tome II, p. 68.

Notre poète a en réalité accompli avec beaucoup d'exactitude tout ce qu'il conseille ironiquement à ses confrères. Il a eu un cardinal pour protecteur, il a fait son voyage d'Italie, il a écrit en mainte occasion des vers de circonstance, il a même pris soin dans un *Discours au Roy sur la poesie*¹ d'exposer en détail quelle est l'utilité du poète pour la renommée d'un prince, et il a résumé en ces termes son opinion à ce sujet :

... Pour vne gloire entiere
*Bastir à vostre nom, dire i'oseray bien,
 Que le poète il fault ioindre à l'historien.*

Mais, quoique doué d'une grande partie des qualités du poète de cour, il manquait cependant de certaines de celles qui sont indispensables à cet emploi.

*Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes des deuises,
 Je veux que tes chansons en musique soyent mises,
 Et à fin que les grands parlent souuent de toy,
 Je veux que lon les chante en la chambre du Roy*,*

dit-il dans son *Poète courtisan*. Il suivait pour son compte, mais assez mollement, ces utiles préceptes; il n'était point du caractère de M. Jourdain: il ne suffisait pas, pour le rendre parfaitement heureux, qu'on eût parlé de lui dans la chambre du Roi; et s'il songeait à son avancement, il se préoccupait encore plus de ses succès littéraires et poétiques. Il savait très-bien que ce qui attendait les poètes de son caractère, c'était

.... *la paureté, des Muses l'heritage,
 Laquelle est à ceux-là reseruee en partage,*

1. Tome I, p. 213 et suivantes.

2. Tome II, p. 68 et 69.

*Qui dedaignant la court, facheux & malplaisans,
Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans*¹.

Et s'il supportait impatiemment cette douloureuse situation, il n'en était du moins surpris en aucune manière.

Du reste, le hasard, qui joue un si grand rôle à la cour, ne lui fut point favorable. Il se vit enlever successivement ses plus puissants protecteurs : de bonne heure il perdit la reine de Navarre; Henri II mourut dans le brillant tournoi dont Du Bellay avait écrit les *Inscriptions*; enfin Marguerite de France, qui plus que personne s'était intéressée à lui et à qui il avait voué une reconnaissance profonde, partit bientôt après en Savoie avec le duc Emmanuel-Philibert qu'elle venait d'épouser, et notre poète, retenu depuis un mois à la chambre par une importune surdité, n'eut pas même la consolation de pouvoir lui faire ses adieux².

Cette infirmité datait de loin; dans la *Complainte du desespéré*, publiée pour la première fois en 1552, Du Bellay en parle avec le plus profond chagrin³; plus tard elle diminua sensiblement, et le poète écrivit alors en son honneur une pièce remplie d'enjouement, adressée à Ronsard, atteint de la même incommodité⁴; enfin, après quelques alternatives d'amélioration et d'empirement⁵, il se trouva, dans les derniers temps de sa vie, presque entièrement séparé du monde par cette cruelle affection.

Eustache Du Bellay, archevêque de Paris, qui était loin, il est vrai, de se montrer favorable à son malheureux parent, le représente même dans une lettre qu'il

1. Tome II, p. 70 et 71.

2. Tome II, p. 474.

3. Tome II, p. 8-10 et p. 545, note 1.

4. Tome II, p. 399-406.

5. Voyez ci-après l'*Appendice* n° IV, p. xxxvii.

écrit au cardinal, comme fort peu propre à s'occuper des affaires dont il était chargé :

« Fault, Monfeigneur, que ie vous die que deuant mon partement de Paris il estoit du tout sourd... & quafi fans aucune esperance de guarifon. *Scripto est agendum & loquendum cum eo*. Et au temps qui court il est befoing audir gens clairuoians & oyants mefmemment pour le fait de la Religion¹. »

Dans un beau et touchant sonnet, adressé à Jacques Grévin, et qu'Aubert a négligé de recueillir², le pauvre Du Bellay, faisant sur lui-même un triste retour, se déclare prochain de sa vieillesse ; et en effet, dans l'état de santé où il se trouvait alors, ses trente-cinq ans étaient déjà lourds à porter ; mais ce qui lui pesait encore plus, c'étoit le tracas des affaires et surtout l'animosité de sa famille, qu'on a pu voir percer dans le court fragment que nous venons de rapporter, et dont nous avons aujourd'hui des preuves nombreuses dans les lettres de Du Bellay au Cardinal, découvertes à Montpellier par M. Revillout et jointes pour la première fois, dans notre édition, aux œuvres du poète.

On y découvre a nu, dans leur douloureuse simplicité, les causes de ce vif chagrin, de ce découragement profond, amer, qui éclate à chaque instant dans ses derniers vers français et dans l'élégie à Morel³, mais dont les motifs étaient restés en partie ignorés ; une fois instruit de ces circonstances, on comprend mieux comment l'irritable poète, accablé de souffrance et d'affaires, aigri par la dureté et l'injustice de ses parents, succomba, encore si jeune, le soir du 1^{er} janvier 1560, en rentrant

1. *Quelques mois de la vie de Ioachim Du Bellay*, par M. Revillout. Voyez la note 190 de notre tome II.

2. Tome II, p. 530.

3. Voyez ci-après l'*Appendice* n° I, p. xxxv.

chez lui après souper, à une apoplexie dont sa surdité toujours croissante n'avait été que le triste symptôme¹.

Suivant Goujet², il fut enterré à Notre-Dame de Paris, en la chapelle de S. Crépin et S. Crépinien, au côté droit du chœur, près de Louis Du Bellay, mais par malheur son épitaphe ne nous est point parvenue. Pigniol de la Force nous donne dans sa *Description de Paris*³, pour nous en tenir lieu, celle qu'il se fit à lui-même et que nous avons placée à la suite de cette notice⁴. J'ai consulté vainement MM. de Gaulle et Mabilie, qui préparent en ce moment la publication de l'*Épithier de Paris*; ils m'ont communiqué très-obligeamment l'épitaphe de René Du Bellay, évêque du Mans, et celle de Louis Du Bellay, archidiaque de Notre-Dame et conseiller au parlement de Paris, dont le tombeau était bien, comme le dit Goujet, au milieu de la chapelle de Saint-Crépin, mais ils n'ont rien trouvé de relatif à Joachim du Bellay, qui, du reste, n'ayant été chanoine de Notre-Dame que du 19 juin 1555 au 12 juin 1556⁵, n'a probablement pas, quoi qu'en dise Goujet, été enterré dans cette église.

L'épitaphe de Du Bellay, qu'il ne faut point désespérer de découvrir quelque jour, fixerait divers points encore incertains de sa vie. Ces lacunes, du reste,

1. « Ceux qui sont suiets à l'ébullition de sang, avec inflammation du cerueau, sont en danger d'être suffoqués, en la pleine lune, par la force des esprits qui le dilatent iufques à creuer, comme il arriua à Ioachim Du Bellay, poëte de mon temps, lorsqu'il s'en retournoit en sa maison, venant de souper. » (*Théâtre universel de Jehan Bodin*, traduit par François de Fougerolles, p. 885-886, passage cité par M. Ed. Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires*, tome X, p. 134.

2. *Bibliothèque française*, tome XII, p. 117.

3. Edition de 1742, tome I, p. 448 et suivantes.

4. Voyez ci-après l'*Appendice* n° V, p. xxxviiij.

5. Voyez aux Archives de l'Empire, section historique LL 189, le registre intitulé *Nomenclatura*, fol. 109 recto.

sont peu regrettables; ce qu'on cherche avant tout dans la biographie d'un poète, c'est l'histoire de ses travaux, de son influence, du souvenir qu'il a laissé.

Mort le premier parmi les poètes de la Pléiade, Joachim Du Bellay reçut un abondant tribut d'hommages poétiques. Les pièces françaises ont pour auteurs : Morel, Jacques Maniquet, Jacques Grévin, la damoiselle Deloines, Aubert de Poitiers et R. Belleau. Nous n'avons pas à les joindre à notre édition, mais nous aurons soin de donner celle de R. Belleau dans ses œuvres.

Les plus chers amis de Du Bellay, et en particulier Morel et Aubert, s'occupèrent de réunir ses œuvres françaises en un seul recueil, dont la dédicace est datée du 20 novembre 1568¹. C'est cette édition, souvent réimprimée, que nous avons prise pour base de notre travail, en ayant soin toutefois d'en vérifier le texte sur les impressions originales et de la compléter par de nombreuses additions.

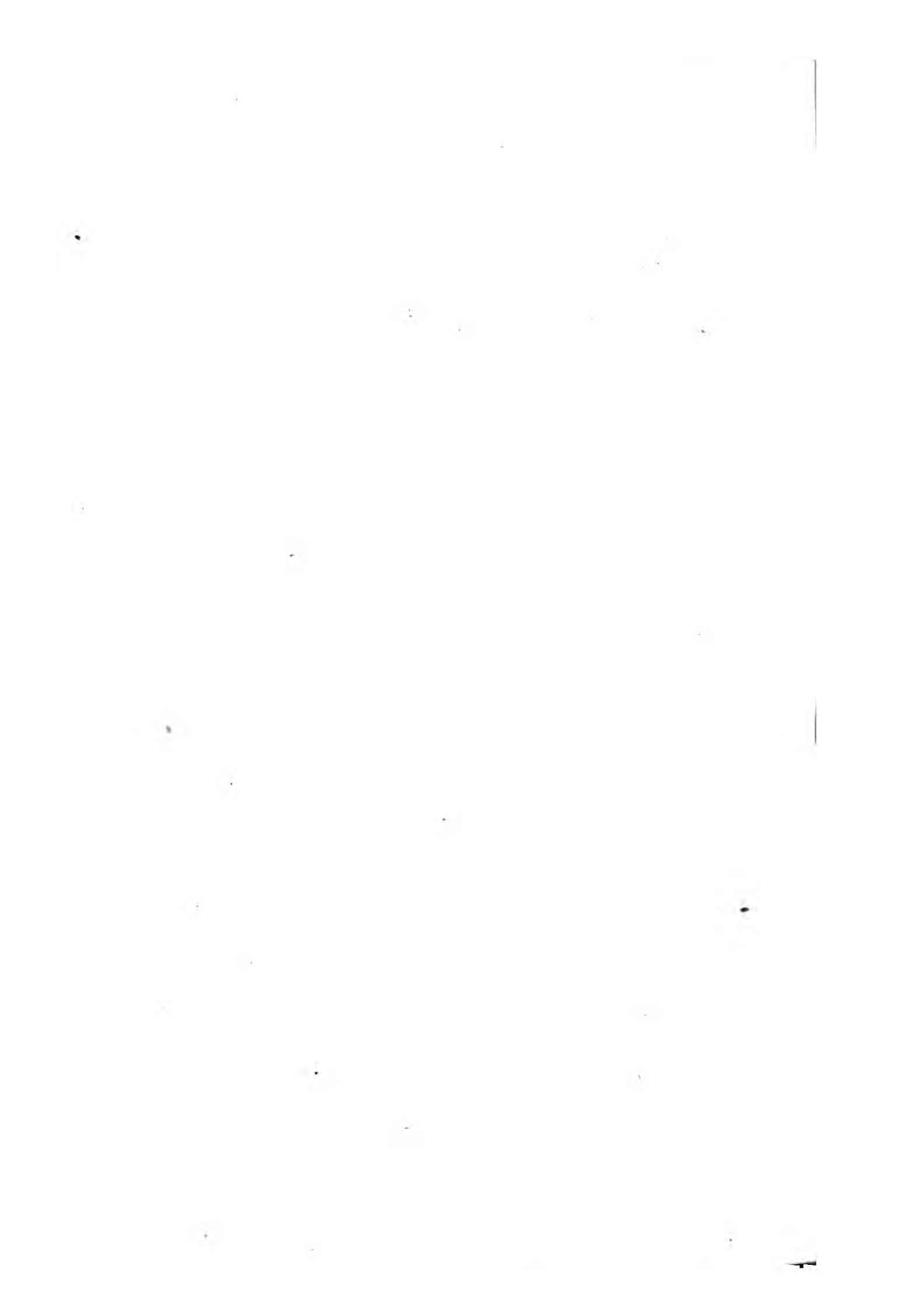
Nous n'avons voulu dans cette courte biographie qu'indiquer comment on peut trouver l'histoire de la vie, des opinions et des sentiments de Du Bellay dans ses œuvres, et donner au lecteur l'envie de l'y chercher; notre *Étude sur la Pléiade* lui fera connaître le rôle et la part d'influence de ce poète sur la littérature de son temps. S'il lui plaît de suivre Du Bellay, devenu homme d'affaires, dans le détail un peu technique de ses occupations et de ses mécomptes, il fera bien de lire le curieux mémoire de M. Révillout; enfin, s'il désire, pour bien connaître l'écrivain, s'aider de l'appréciation délicate et sûre d'un juge souverain en ces matières, il aura recours à la notice placée par M. Sainte-Beuve, en 1841, en tête d'une édition des *Œuvres*

1. Voyez un extrait de cette dédicace, ci-après n° VI de l'*Appendice*, p. xxxviiij-xl.

choisies de Du Bellay, et surtout aux trois excellents articles qu'il vient de publier dans le *Journal des Savants* et dont notre édition a eu le mérite, à défaut d'autre, de fournir l'occasion ¹.

1. Pour la notice de M. Sainte-Beuve, voyez ci-dessus, p. x, note 4. Quant aux articles du *Journal des Savants*, ils se trouvent dans les nos d'avril, de juin et d'août de l'année 1867. Si nous pouvons les citer ici, en tête de l'ouvrage qui y a donné lieu, c'est parce que la présente notice n'a paru qu'à la fin de notre travail, un peu après la publication du dernier volume.







APPENDICE

I

IOACHIMI BELLAI

ELEGIA AD IANVM MORELLVM EBRED. PYLADEM SVVM¹.

.....
*Sum surdus : non surda tamen sunt pectora nobis,
Nostra suas etiam mens habet auriculas.....
Notus eram Henrico Regi, Regisque Sorori,
Nec modò notus eram, sed quoque charus eram.
Francisco ignotus, sed non ignotus & hospes
Seu Catharina tibi, seu Lotarene tibi....
Et mihi robur erat, nec prorsus inutilis armis
Dextera, dum viridis nostra iuuenta fuit.
Namque animos facerent, exempla domestica nobis
(Vt reliquos taceam) Langius ipse dabat ;
Langius ille tuus, similem cui Gallia nullum
Ingenio, dextra, consilio tulit ;
Quem conferre soles priscis heroicus vnum
Quemque vnum hæc ætas vidit & obstupuit.
Ille etiam mentem stimulis vrgebat honestis
Pierii lanus gloria prima chori :*

1. Cette élogie se trouve à la fin d'un mince volume in-4° intitulé : *Ioachimi Bellai Andini poetæ clarissimi xenia seu illustrium quorundam nominum allusiones...* Parisiis, apud F. Morellum, 1569.

b.



*Purpurei Ianus princepsque decusque Senatus,
 Quem Ianum ut geminum maxima Roma colit.
 Hos ego præcipue, gentis duo lumina nostræ,
 Suspexi fratres, utque Deos colui. **
*Hæc mihi Miltiadis poterant velut esse trophæa,
 Hi stimuli, hæc animo maxima cura meo.
 Sed magnis inimica mihi fors obstitit ausis,
 Ne mea me virtus tollere possset humo.
 Vix puero mihi namque parens ereptus vterque
 Fraternali miserum deserit arbitrio.
 Sub quo prima perit nobis inculta iuuenta.
 Quam decuit studiis excoluisse bonis,
 Illa mihi periit viridi ceu flosculus horto,
 Quem nulla vnda rigat, nec manus vlla colit.
 Fraternali interitu, nobis cum firmior ætas
 iam foret, accessit tum noua cura mihi.
 Pupilli noua cura fuit subeunda nepotis,
 Quem fidei frater liquerat ipse meæ.
 Ergo onus inuitus subeo puerique domusque
 Accisæ, & variis litibus implicitæ....
 Continuo excipiunt morbi, sæuique dolores,
 Quæis prope Lethæas vidimus, vmbra, domos.
 Hoc solitum eripuit robur, binosque per annos
 Vexauit misero detinuitque toro.
 Hic mihi musa fuit casus solamen acerbi,
 Sola fuit nostris musa medela malis.
 Tum primum Latios legi, Graiosque Poetas,
 Tum cæpi Aonio cognitus esse choro.
 Quid facerem cui nulla quies, cui nulla voluptas,
 Qui non ipse mihi pene relictus eram?
 Mittitur interea Romam Bellaius ille,
 Quo duce Laurentis vidimus arua soli.
 Nec dum totus erat depulsus corpore languor,
 Alpibus & duris ille sequendus erat.
 Sed mihi per Scythicas rupes, & inhospita saxa,
 Illum dum sequerer, molle fuisset iter!
 Illic assiduus domini dum iussa capeffo,
 Quarta redit messis, quarta recurrit hyems.
 Tum demum in patriam (sic res tunc poscere visa est)
 Dimissos Roma nos remeare iubet,
 Et sua committit curanda negocia nobis,
 Expertus nostram scilicet ante fidem.
 Hic quot pertulerim noctesque diesque labores,
 Munere dum fungor sedulus ipse meo,
 Testis, qui obsequium nostrum mentemque probauit,*

Paupertas testis noſtraque ſemper erit :
Nam tali officio fungi pulchre, atque beate
Cum poſſem, & rerum tradita ſumma foret ,
Vltro depoſui lætuſque libenſque volenſque,
Nec propria motus commoditate fui.
Succeſſore alio dum res ageretur herilis,
Quod cura effectum quis neget eſſe mea?
Quam bene apud memores noſtri ſtet gratia facti
Nec memorare libet, nec meminiffe iuvat :
Teſtetur potius miſſis qui sæpe tabellis
Hoc probat, iratus fit licet ille mihi.
Iratum inſonti noſtræ fecere camæna
Iratum malim qui vel habere Iouem.
Hei mihi Peligni crudelia fata Poëtæ,
Hic etiam fatiſ ſunt renouata meis :
Eheu ſola mihi nocuit male grata camæna,
Artifici nocet hic ars quoque ſola ſuo.
Sed non ſola nocet : grauius nocet inuida lingua,
Quæ noſtri caput eſt, fons, & origo mali.

.....
Hæc mecum aſſiduis ſolitus iactare querelis,
Optabam vitæ rumpere fila meæ.
Iane (fatebor enim) talem tunc mente dolorem
Concepi, vt mirer non potuiſſe mori.
Certè cum medicis luçtatus tempore longo,
Viribus amiſſis, qui prope victus eram,
Sæuior hinc iterum morbus grauiorque recurrit,
Iamque ferox renuit ferre medentis opem.
At luçtum & lacrymas mœſta de mente fugauit,
Hunc fruçtum capiens ex pietate mea.

.....
Hi nihil in noſtram poſſent cum inquirere vitam,
Iniecere feras in mea ſcripta manus ;
Atque ſacrum nobis, ac inuiolabile nomen
Dixerunt libris me lacerariſſe meis.
Tartara ſed nobis opto prius ima dehifcant,
Quam tantum poſſim mente agitare nefas,
Vt mihi qui pater eſt, qui ſançti numinis inſtar,
Impius hunc ſcriptis heu violariſſe velim.

II

FAVSTINAM PRIMAM FVISSE

QVAM ROMÆ ADAMAVERIT¹

*Ipse tuas nuper temnebam, Roma, puellas :
 Nullaque erat tanto de grege bella mihi.
 Et iam quarta Ceres capiti noua ferta parabat,
 Nec dederam sæuo colla superba iugo.
 Risit cæcus Amor. Tu vero hanc, inquit, amato :
 Faustinam nobis indicat ille simul.
 Indicat, & volucrem neruo stridente sagittam
 Infixit nobis corda sub ima puer.
 Nec satis hoc ; tradit formosam in vincla puellam,
 Et sacræ cogit claustra subire domus.
 Haud prius illa tamen nobis erepta fuit, quam
 Venit in amplexus terque quaterque meos.
 Scilicet hoc Cypris nos acrius vrit, & ipse
 Altius in nostro pectore regnat Amor.*

III

QVOMODO RAPTA FVERIT FAVSTINA².

*Cum te crudelis nuper nil tale merentem
 Materno coniux velleret e gremio,
 Tendentemque manus traheret, passisque capillis,
 Quid tibi tunc sensus, quid tibi mentis erat?*

1. Ioachimi Bellaii Andini poematum libri quatuor. Parisiis, apud Federicum Morellum, 1558, in-4^o, fol. 34 v^o.
2. Poematum libri quatuor, fol. 38 r^o.

*Fama est flebilibus mœstam te vlulasse querelis,
 Sæpius & nomen congeminasse meum ;
 Et nunc crudelem demissa voce maritum,
 Nunc matrem lacrymis sollicitasse piis.
 Stat ferus ille tamen, spernit que precantia verba,
 Verba vel immanes apta mouere feras.
 Hei mihi, cur mœstis cum impleres questibus vrbem,
 Non potui infœlix obuius esse tibi !
 Haud fecus atque olim furiata mente Corœbus,
 Cassandram cum Ajax impius extraheret,
 Tunc me iniecisset medium moriturus in agmen,
 Nullaque mors toto notior orbe foret.*

IV

IOACH. BELLAIVS C. VTENH. SVO S¹.

Iam tandem saxum & truncus esse desii, mi Carole; factus sum enim ex furdo furdaster : speroque breui, Deo iuuante, melius me habiturum. Interea, si lubet, & vacat, vellem te paucis. Iam dudum vt scis parturio illas meas, vel potius tuas allusiones : sed vide vt quod cœpisti perficias : nam nisi hîc mihi obstetricem præstes, vel Lucinam potius, citius Elephanti parient. Pluribus per otium tecum agam. Interim vale, & nos, vt facis, redama.

Vale. Cal. Martis. Anno M.D.LIX.

1. Cette lettre de Du Bellay à Charles Utenhove se trouve dans un volume in-4° intitulé : *Epitaphium in mortem HERRICI Gallorum regis... per Carolum Vtenhouium... & alios, duodecim linguis.* Paris, Rob. Estienne. M.D.LX.

V

T V M V L V S

SVI IPSIVS¹.

*Clara progenie, & domo vetusta
 (Quod nomen tibi sat meum indicarit)
 Natus, contegor hac (viator) vrna.
 Sum Bellaius; & poëta : iam me
 Sat nosti, puto. Num bonus poëta,
 Hoc versus tibi sat mei indicarint.
 Hoc solùm tibi sed queam (viator)
 De me dicere : me pium fuisse,
 Nec læsiffe pios : pius si & ipse es,
 Manes lædere tu meos caueto.*

VI

EPISTRE AV ROY².

... A fin que ie ne perde le temps à parler des anciens Poëtes, ie diray de ceux de nostre âge, dont i'ay cognu les plus excellents avec familiarité, qu'il n'y auoit celuy d'eulx qui ne fust propre & capable du manient des haults affaires, s'ils y eussent esté employez, aussi bien comme la gayeté de leur ieunesse les auoit attirez & entretenus aux douceurs de la Poësie. Mais entre tous, Sire, ie puis assurez du defunct Sieur du Bellay, que ceux qui l'ont cognu, l'ont trouué prompt & aigu en inuentions, discret & modeste en paroles, subtil en ses discours, doux en sa conuersation, preuoyant és choses soub-

1. *Poematum libri quatuor*, fol. 60 1^o.

2. Cette épître a paru en tête du Recueil d'Aubert.

fonneufes, ouuert en celles qui estoient assurees, iuste & entier en ses promesses, & au surplus tousiours garny d'un si bon nombre de considerations, qu'il estoit autant difficile aux mauuais de le tromper, comme aux bons chose facile de s'en ayder. Avec toutes lesquelles parties, Sire, ioinct la cognoissance des langues & sa bonne erudition, qui sont assez tesmoignees en ses Oeuures, il pouoit vn iour vous faire seruice agreable & profitable, si vne mort inopinee n'eust mis fin à sa vie, lors qu'il estoit en la fleur de son âge, & en la force de sa bonne volonté. Or apres son decez, le Sieur de Morel amateur de toutes vertus, ayant le commandement du defunct Roy de bonne memoire, vostre frere que Dieu absolue, fait soigneusement recueillir non seulement ce que le Sieur du Bellay auoit fait imprimer durant sa vie, mais aussi ce qui n'auoit encores esté publié : & apres en auoir communiqué avecques les plus affectionnez amis de l'Auteur, ils aduiferent ensemblément, que pour ne frustrer vostre Royaume ny voz suiets, Sire, du profit & du plaisir qu'ils en receuroient, ce seroit chose digne de leur bonne affection enuers le public, & de leur ancienne amitié enuers le feu Sieur du Bellay, de faire mettre toutes ses œuures en lumiere, de façon qu'à l'aduenir rien ne s'en peust facilement esgarer. Mais par ce que selon la coustume, il estoit trebbien feant de leur choisir vn protecteur qui les sceust defendre de l'enuie des mesdisans (au moins s'il s'en trouuoit de si malings, qui eussent encores gardé quelque reste de fiel, pour souiller la renommee du feu Sieur du Bellay, iusques a present) nous auons tous esté d'aduis qu'à vostre Maiesté seule, Sire, appartenoit de plein droict la protection de ses œuures, à fin que celuy qui estoit entierement vostre durant sa vie, demeurast encores plus que iamais vostre apres sa mort. A laquelle faueur, Sire, vostre Maiesté fera d'autant plus facile, par ce que le feu Sieur du Bellay auoit receu cest honneur du feu Roy Henry vostre Pere, Prince tresmagnanime & tres-iuste, d'estre couché sur son estat au rang de ses affectionnez & agreables seruiteurs : & qui plus est, Sire, le seul nom Du Bellay rend entierement vostre, tout ce qui en est denommé, ou apparenté, ou allié. Car s'estant trouué de ceste famille tant de notables personnages au seruice des Roys voz predecesseurs, mesmes les deux freres & vn nepueu de nostre Auteur, dont les deux en leur ieunesse estoient Capitaines de cheuaux legers, & l'autre estoit employé en Allemaigne pour y entretenir les intelligences encommencees par feu messire Guillaume Du-Bellay Sieur de Langey, qui depuis fut Lieutenant general du defunct grand Roy François vostre ayeul, dela les monts : Et encores au iourd'huy, Sire, ayant à vostre seruice le Sieur de la Mauuoyfiniere Cheualier de vostre ordre, Capitaine d'hommes d'armes de voz ordonnances, beaufriere du feu Sieur Du-Bellay, & le Sieur de Liré son fils (lequel pour le bon deuoir qu'il fait à la derniere bataille deuant S. Denys, fut iugé par toute la compagnie digne de la Lieutenance de son pere, encores qu'il n'eust atteint l'âge de vingt ans) avec bon nombre d'au-

tres Seigneurs & Genti's-hommes yffus ou alliez de la mefme maifon Du-Bellay, qui ont toufiours eu leurs perfonnes & leurs vies preftes à respandre pour vous faire fidele feruice : Il ne fe pourra faire, Sire, que cefte Poëfie, qui eft grandement recommandable d'elle mefmes, ne vous foit encores plus agreable, pour eftre yffue d'une famille du tout deuouee & confacree à la grandeur de vofre Maiefté... De Paris ce 20. de Nouembre, 1568.



440

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

J U
IOACHIM DV BELLAY

PAR

CH. MARTY-LAVEAUX

(Extrait du premier volume de la PLÉIADE FRANÇOISE.)

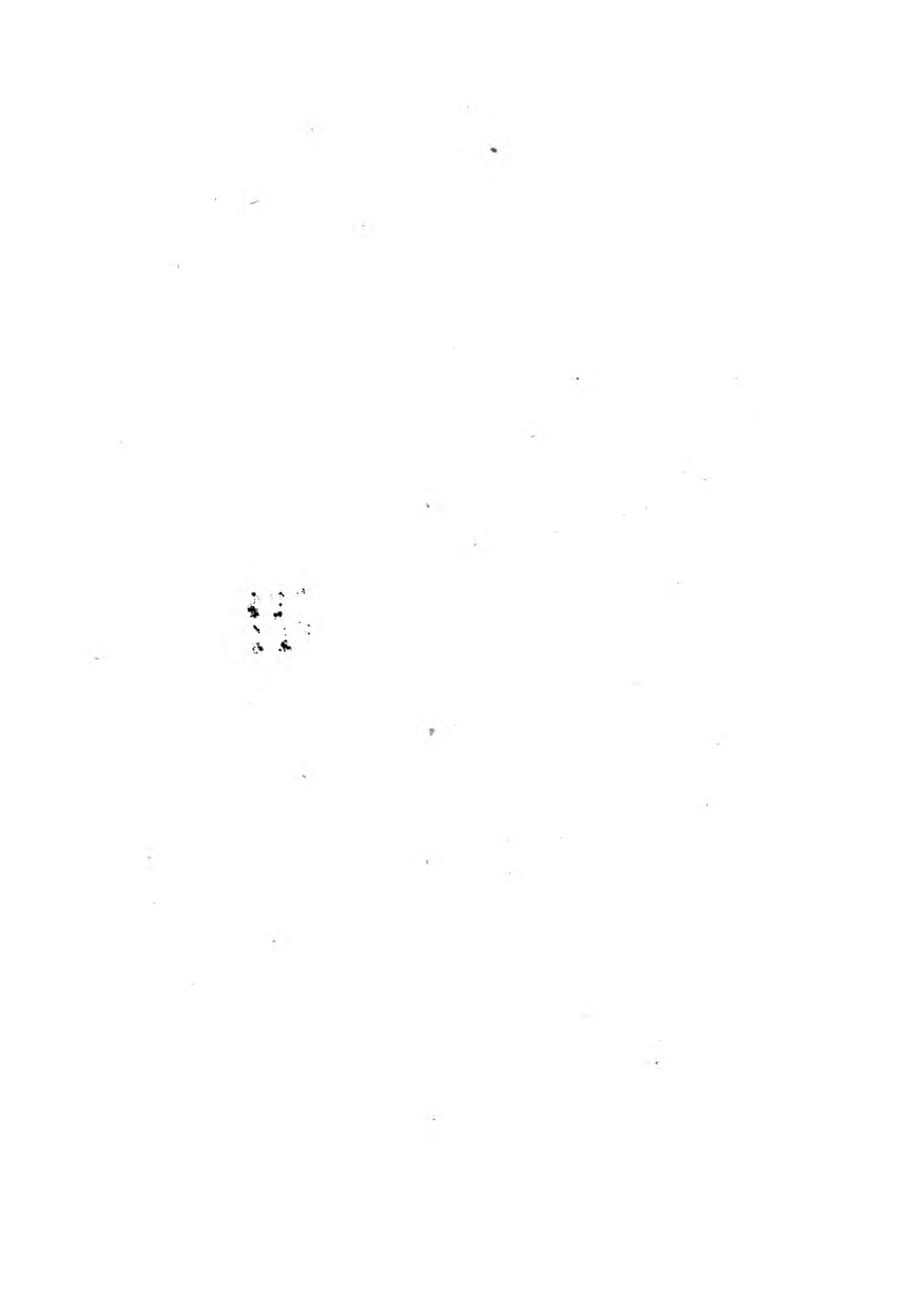


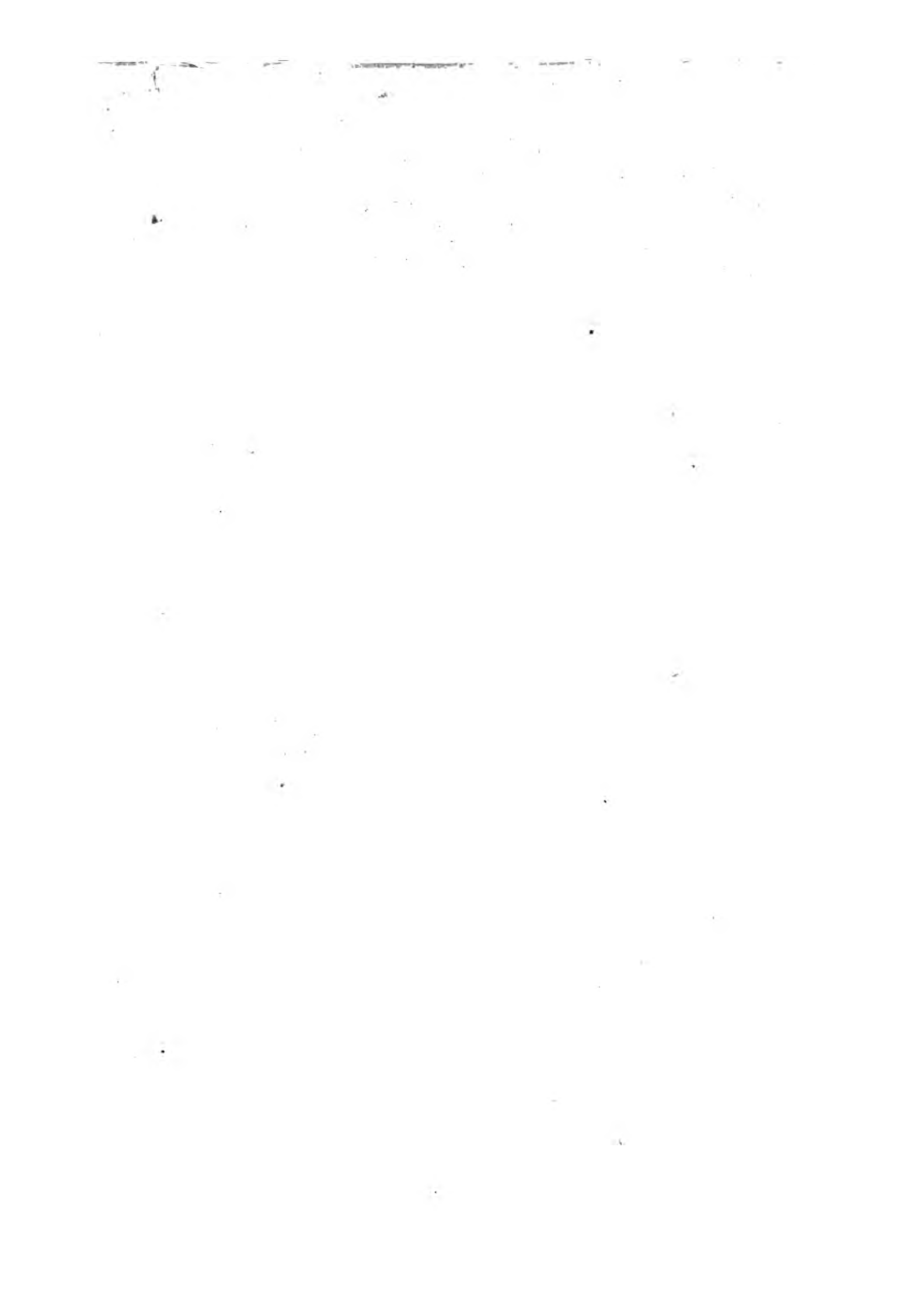
PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

M. D. CCC. LXVII

~~NS. 95 E. 3~~





En souscription :

LA

PLÉIADE FRANÇOISE

RONSARD, DU BELLAY, BELLEAU, JODELLE, BAÏF,
DORAT, PONTUS DE TYARD.

Avec une *Étude* sur la langue de ces poètes,
un *Glossaire*, des *Notices* biographiques et des notes

PAR CH. MARTY-LAVEAUX

La collection formera 15 volumes. Il en paraîtra un tous les trois mois environ; chaque volume, de 400 à 600 pages, sera imprimé en caractères anciens sur papier de Hollande, avec fleurons et culs-de-lampe gravés tout exprès pour cette publication.

Chaque volume sera tiré à 250 exemplaires *numérotés*.

250 { 230 sur papier de Hollande, à 25 fr. chacun.
18 sur papier de Chine, à 50 »
et 2 sur vé in, 300 »

Tout souscripteur s'engagera à prendre la collection *complète* au fur et à mesure de sa publication.

La liste des souscripteurs sera publiée avec le dernier volume.

Les *Œuvres françoises* de *Ioachim Du Bellay* sont en vente.

Sous presse :

LES ŒUVRES DE RABELAIS

Avec Notice, Notes et Glossaire

PAR CH. MARTY-LAVEAUX

5 vol. in-8 (format de *la Pléiade*)

Chaque volume, 10 fr.

Paris, imprimerie JOUAUST, rue Saint-Honoré, 338





3029593772

**TAYLOR INSTITUTION LIBRARY
OXFORD OX1 3NA**

PLEASE RETURN BY THE LAST DATE STAMPED BELOW

Unless recalled earlier

16 FEB 1999		
-------------	--	--



